L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

N°26 - Vendredi 7 juillet 1989 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
Vers le congrès de Rennes

3
Pierre Mauroy

4
Demandes et offres d'emploi

6
Les impôts gloutons

7
Maîtriser l'énergie

8
L'industrie du tourisme

11

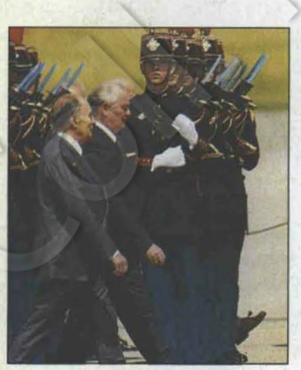

Gorbatchev en France

15
Cherbourg

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE
CAPITALE PARIS

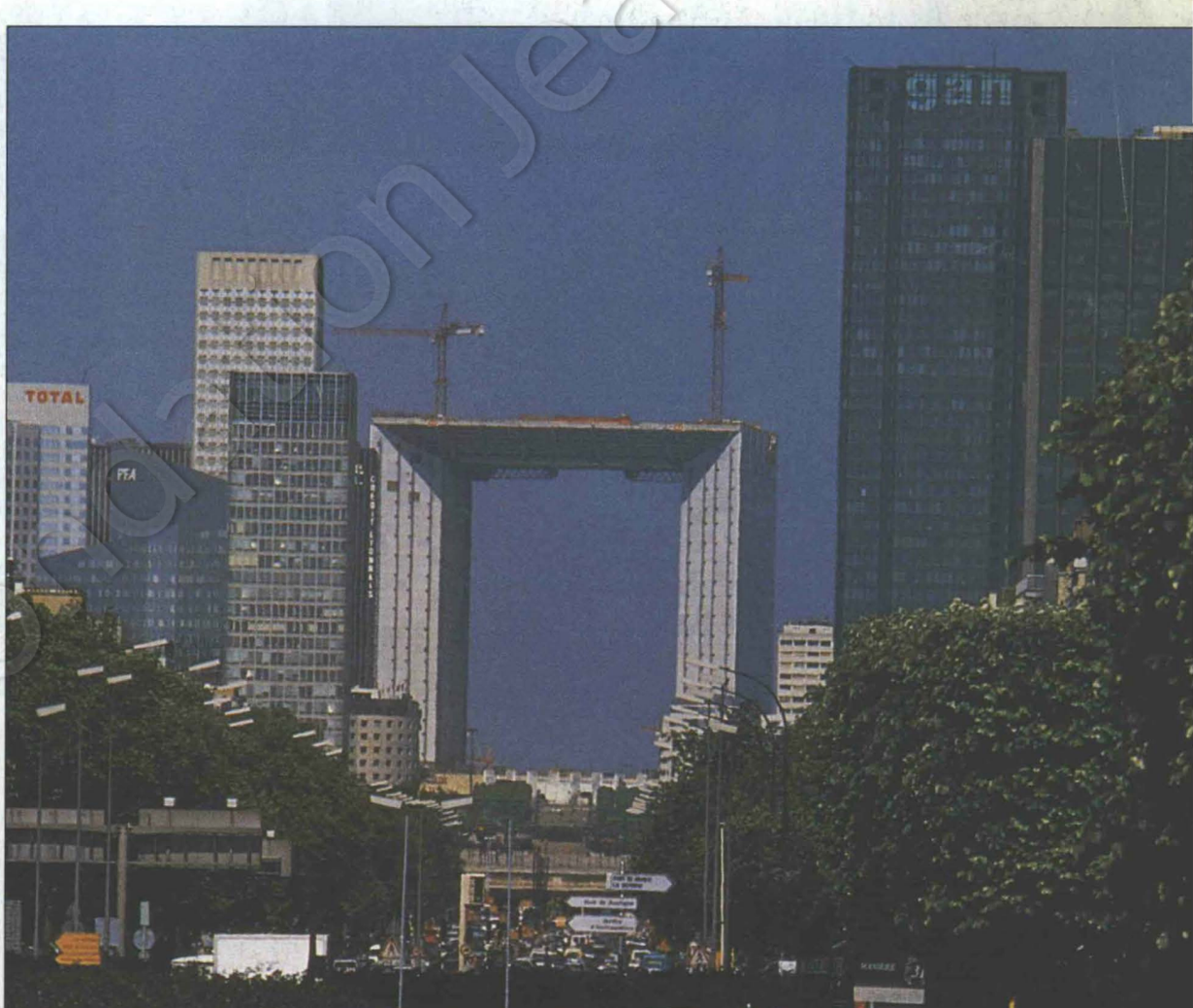

Paris devient capitale du monde du 4 au 16 juillet, en accueillant tour à tour Gorbatchev, les sept pays les plus riches, vingt-trois chefs d'Etat du tiers monde, l'ONU... Au programme de ces jours les plus fous, les superbes festivités du bicentenaire mais aussi la paix, la liberté, l'annulation de la dette, le développement, c'est à dire le message de fraternité et de justice lancé par la Révolution **(voir p.10).**

PS

Le débat ne fait que commencer

Le comité directeur des 1er et 2 juillet a lancé le débat en vue du congrès. Au centre des discussions : les relations Parti-gouvernement, la stratégie, la modernisation du PS. Aux militants désormais de se faire entendre.

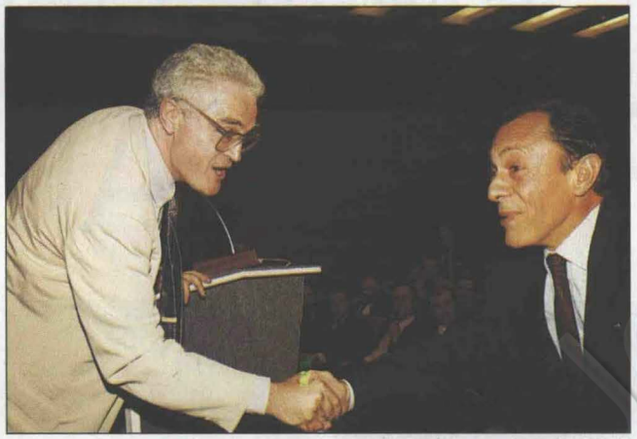

▲ *Lionel Jospin et Michel Rocard. "Tout le monde a été soit au Parti soit au gouvernement"*

▼ *Laurent Fabius. "Construire un parti de masse"*

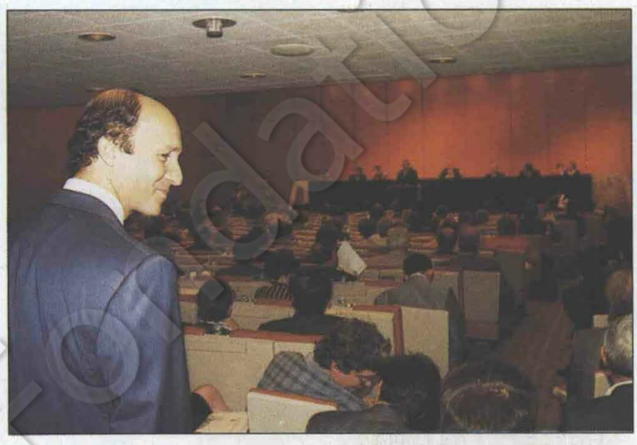

Julien Dray, Jean-Marie Bockel et Jean-Luc Mélenchon. Des propositions.



Coup d'envoi officiel du débat en vue du prochain congrès, le comité directeur des 1er et 2 juillet a permis de poser les questions qui sont au centre des préoccupations des socialistes depuis de longs mois. D'abord les relations Parti-gouvernement. Le soutien du PS à l'égard de la politique menée par Michel Rocard est réaffirmé. D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement ? "Tout le monde a été soit au Parti soit au gouvernement... certains ont été ministres et sont maintenant dirigeants, certains ont été responsables du Parti et sont maintenant ministres", remarque Lionel Jospin. "Nous avons été associés partout, personne n'a désormais vocation à donner de leçon aux autres dans ce débat, mais nous devons chercher la vérité ensemble." Seul "Socialisme et République" apporte une tonalité un peu différente. "Il faut un débat qui ne s'incline devant aucun tabou", affirme Jean-Pierre Chevènement. Le Parti socialiste doit être capable aussi d'infléchir l'action du gouvernement..." Et Pierre Mauroy de conclure : "Il doit y avoir une solidarité réciproque entre le gouvernement et le Parti. Est-il possible que le PS ne soutienne pas le gouvernement ? Mais est-il concevable que le Parti se taise lorsqu'il y a des revendications venant de notre base ? Le soutien au gouvernement n'exclut ni les critiques, ni les revendications." Une situation délicate qui, de fait, confère prioritairement au PS un rôle de force de réflexion à plus ou moins long terme, et de proposition. Pas question donc de mettre fondamentalement en cause le gouvernement, même s'il est souvent taxé de "gestionariste". Du moins pour le moment.

Sans dénier les vertus de la gestion, Michel Rocard considère pourtant que sa politique va plus loin : "Les réformes en cours sont nombreuses et importantes. Les plus sérieuses ne sont pas forcément les plus bruyantes, et les plus durables ne sont pas forcément les plus rapides." Même si le Premier ministre reconnaît que "tout cela manque de symbole", il affirme : "Il faut se faire à l'idée selon laquelle le projet dont nous sommes porteurs ne peut plus se résumer à des mesures symboliques ou à des formules simples, derrière lesquelles chacun mettrait plus ou moins ce qu'il veut."

Ancrage à gauche

Deuxième question au centre des débats : la stratégie, les alliances. Une confirmation : l'ouverture a vécu. "Cela n'a pas suivi au Parlement", constate Lionel Jospin. Les socialistes maintiennent le cap de l'ancrage à gauche, du rassemblement des forces de progrès. Pas d'impasse sur le PC, même si l'union de la gauche s'est vidée de sa substance.

Les écologistes ? Une alliance avec eux apparaît prématurée à la majorité des socialistes. En revanche, ils reconnaissent qu'ils doivent prendre en compte davantage l'environnement. "La dimension écologique doit faire clairement partie de notre identité socialiste", explique Laurent Fabius. Le PS n'a pas vocation à laisser l'écologie au monopole des partis spécialisés. Nous devons être au premier rang du combat pour la nature parce que l'exploitation de l'homme et celle, déraisonnable, de la nature, relèvent d'une même logique que nous récusons, la religion de la rentabilité à court terme..."

Congrès de Rennes : le calendrier

Le CD a fixé le calendrier de la préparation du congrès de Rennes (15, 16, 17 et 18 mars 1990).
Dépôt des contributions : avant le 2 octobre.
Le débat s'organisera en deux temps.
D'abord discussion des contributions (2 octobre-fin décembre), puis recherche des conditions du rassemblement pour préparer la réunion du CD élargi (13 janvier) devant permettre de trouver des synthèses.
Dans une deuxième période (13 janvier-mi mars), le débat se focalisera sur une ou plusieurs motions pour préparer, s'il y a lieu, soit avant, soit pendant le congrès, une synthèse finale ou partielle.

Vendredi
10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.78.48
Télex : 200 174 -Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Secrétaire général : Jacques Goubin
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris
Christian Mainial - Tél. 45.56.78.48

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy

N° Commission Paritaire : 70.894

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits photo : couv. Sipa-Press - Michel Ginies, AFP - Ceyrac/Gautreau; p.4 : REA - C. Lespinasse; p.5 : Sipa-Press - Pages, Leloutre; p.8 : Club Méditerranée; p.9 : Sipa-Press - Edin, Club Méditerranée, Keystone; p.10 : Sipa-Press - Miladinovic ; p.11 : AFP - Ceyrac/Gautreau

Ce numéro a été tiré à 269.500 exemplaires

Pierre Mauroy se prononce pour des "relations utiles" avec les Verts et "tous ceux qui sont sur le champ de la gauche... mais c'est aux écologistes de se définir" et de lever l'ambiguïté grâce à laquelle ils ont obtenu 11% de l'électorat. En attendant, il propose la création d'un grand secrétariat national à l'Ecologie et des réflexions sur le "socialisme du quotidien". Pas question de revenir sur le scrutin majoritaire.

Reste que la stratégie ne sera vraiment efficace que si elle s'appuie sur un projet porteur des aspirations d'un mouvement social... qui a d'ailleurs du mal à émerger. C'est pourquoi les socialistes ont engagé une réflexion sur des sujets comme le rôle de l'Etat, les contraintes économiques et les exigences sociales, le juste partage, l'environnement, la dimension européenne des problèmes, la vie quotidienne, etc. Sur toutes ces questions, l'apport des militants dans le débat sera précieux et contribuera à faire remonter les préoccupations concrètes de la base.

Un parti de masse

La modernisation du PS a été également au centre des débats. Pierre Mauroy propose un resserement du secrétariat national à une douzaine de membres et veut faire du comité directeur un véritable parlement du Parti, avec des membres désignés à la proportionnelle par les régions ou les fédérations pour "casser la logique des courants". Des propositions jugées "inacceptables" par Jean Poperen, qui y voit la menace pour la direction de renforcer son pouvoir.



Pour Laurent Fabius, il faut construire un "parti de masse" (baisse des cotisations, constitution d'une association de sympathisants du PS, renforcement de la place des femmes). Bref, des idées à suivre...

Enfin, la préparation du congrès pose la question des équilibres de pouvoir au sein du PS. Jean Poperen a déjà un texte, Lionel Jospin et Michel Delebarre pensent déposer une contribution commune affirmant leur soutien au Premier secrétaire. Louis Mermaz et Laurent Fabius rédigeront probablement chacun leur texte. Le courant A se trouverait donc, au moment des contributions du moins, divisé. Le souci de Pierre Mauroy, qui ne signera pas de texte dans une première phase, est de parvenir à une synthèse A-B, à laquelle pourraient se joindre les rocardiens. Quant à "Socialisme et République", il déposera aussi son propre texte. Mais il est encore trop tôt pour définir les contours d'un axe majoritaire. Le débat ne fait que commencer, le jeu reste ouvert.

Jean-Pierre Bedeï

EDITORIAL
Liberté, paix et progrès

En recevant Mikhaïl Gorbatchev, le président de la République a souligné la qualité des relations qu'il entretient avec le Premier soviétique. Les socialistes éprouvent un sentiment de confiance à l'égard de celui qui s'attache, par la perestroïka, à transformer le régime communiste qui a été une tragédie sur le plan des libertés et un échec sur le plan économique. Tous les vœux du Parti socialiste accompagnent cette entreprise courageuse du Premier secrétaire du PC de l'URSS.

Face à un tel mouvement de l'histoire, est-il permis d'hésiter ? Toutes les questions se pressent à la conscience. Quelle est l'ampleur réelle de l'évolution en matière économique et sur les questions de droit de la personne ? Un communisme ainsi réformé sera-t-il encore du communisme ? Que signifie la mutation engagée pour l'avenir de l'Europe et sa sécurité ?

Sans doute n'existe-t-il pas aujourd'hui de véritable réponse à ces interrogations. La détermination, mais aussi le hasard y tiendront leur place. Leur cheminement nous échappe. La seule certitude réside dans le fait que le système communiste tout entier a déçu le grand espoir né en 1917.

Quand Mikhaïl Gorbatchev rend hommage sur la place de la Bastille aux idées de 1789, il donne ainssi raison à ces socialistes du début du XXe siècle qui ont tenté de lier justice sociale et développement des libertés.

La chance historique qui nous est offerte est de contribuer par l'affirmation de notre socialisme à rapprocher deux systèmes dont l'antagonisme a suscité tensions souvent, crises parfois et en tout cas surarmement.

L'heure est venue de réviser le cours d'une l'histoire qui fait de nous non de simples témoins mais, avec François Mitterrand, les acteurs d'une politique, source de paix, de progrès et avant tout de liberté.

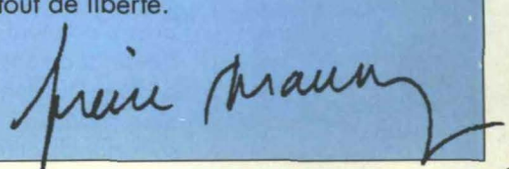

PRESIDENCE FRANÇAISE
L'Europe sociale à la vitesse supérieure

Passant de 166 à 180 membres, le groupe socialiste du Parlement de Strasbourg reste la formation la plus cohérente et la plus importante. Elle est la seule, en outre, à compter des représentants de tous les pays membres de la Communauté.
Le sommet des leaders des PS européens réuni à Paris les 28 et 29 juin, à l'initiative de Pierre Mauroy, a enregistré ces conséquences du vote du 18 juin avec grande satisfaction. Il a préparé l'organisation du nouveau groupe, qui devrait être présidé par Jean-Pierre Cot, et désigné son candidat à la présidence du Parlement, l'espagnol Enrique Baron. Claude Cheysson, pour sa part, devrait présider la délégation française. Les leaders des PS européens demandent aux chefs d'Etat et de gouvernement de garantir par des juridictions les droits sociaux fondamentaux, car l'Europe sociale doit être accélérée. Roland Dumas, ministre français des Affaires étrangères, a apporté les assurances du gouvernement français. Le 1er juillet, la présidence du Conseil des ministres de la CEE passe en effet à notre pays pour les six prochains mois.

Le train est lancé

Tirant un bilan positif du sommet de Madrid, jugé comme une réussite pour l'Europe ("le train est lancé"), Roland Dumas a annoncé que "la présidence française s'attacherait à conférer à la charte sociale valeur de symbole et à assurer une effectivité aux droits fondamentaux." Autre priorité des six prochains mois européens, la culture : encouragement de la production et des échanges, suppression des barrières linguistiques et culturelles... Les 30 septembre, 1er et 2 octobre prochains, les assises de l'Eurêka audiovisuel constitueront la première étape de cette démarche. L'environnement ne devrait pas être en reste. La fondation de l'Agence européenne pour l'Environnement, proposée à Madrid par Jacques Delors, devrait concrétiser la volonté des Douze d'avancer sur cette voie. Autre souci du gouvernement français : faire en sorte que "le citoyen européen sente que l'Europe se construit pour lui", et reste à sa portée. Enfin, Roland Dumas a souligné la volonté d'ouvrir l'Europe sur le reste du monde, vers les pays les plus pauvres, les pays de l'Est, les pays en guerre. Une présidence assurée par un gouvernement à dominante socialiste, épaulée par un Parlement à majorité socialiste : de sérieux atouts pour avancer vers une Europe plus forte, plus solidaire et plus ouverte. "Nous devons briser les féodalités qui résistent à la construction communautaire", a lancé Roland Dumas.

L.C.-S.

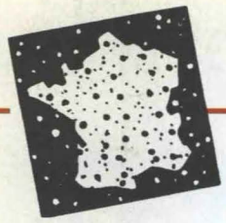

QUAND LES OFFRES ET LES DEMANDES

Entreprise bien sous tous rapports cherche oiseau rare

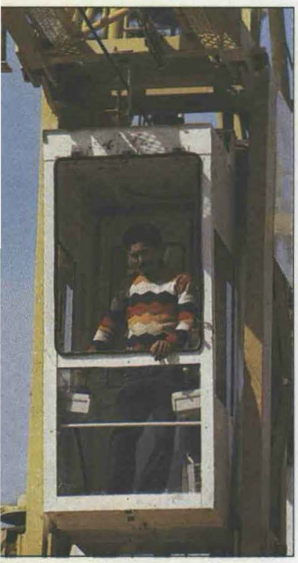

50.000 emplois créés dans les trois premiers mois de 1989. La reprise se traduit aujourd'hui en terme d'emplois dans pratiquement tous les secteurs de l'industrie. Mais tous les postes offerts ne trouvent pas preneurs.

Alors que le taux de chômage oscille aux alentours de 10%, 12% des entreprises industrielles ont des difficultés à recruter les cadres et techniciens dont elles ont besoin, 8% en ont également pour embaucher des ouvriers qualifiés, et 6% pour trouver des ouvriers non qualifiés. Cette étude de l'INSEE sur les difficultés de recrutement dans l'industrie illustre un fait nouveau, apparu depuis le mouvement de reprise de la production de 1987 : l'inadéquation entre les offres et les demandes d'emplois. Avant la crise, les embauches se faisaient sans difficultés majeures, sauf dans des secteurs très nouveaux et très pointus, en attendant que les techniciens adéquats se forment. Ensuite, les créations d'emplois se sont taries, le chômage s'est développé. Aujourd'hui, les offres d'emploi ont repris mais elles ne correspondent pas toujours aux demandes.

Un grand besoin de cadres

"Ces difficultés" observe Stéfan Lollivier, un des auteurs du rapport de l'INSEE, "révèlent l'accentuation de la dualité du marché du travail". D'un côté, les plus qualifiés sont très demandés, ils bénéficient d'emplois durables et bien rémunérés. A l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) on observe que trois ou quatre propositions attendent les jeunes diplômés de l'université : ils doivent faire trois ou quatre démarches avant de trouver un emploi, le temps pour eux de se "positionner" sur le marché. Mais une fois cette période de flottement passée, ils n'auront pas beaucoup de difficultés. Ceux qui ont des diplômes mais ne savent pas très bien quoi faire ont tout intérêt à consulter "Mapoes" : c'est la banque de données de l'APEC qui établit les prévisions d'embauche pour les cadres dans les six mois à venir. Aujourd'hui, l'hôtellerie, la restauration, la pharmacie, le bâtiment-travaux publics cherchent des cadres. L'APEC publie également des prévisions d'embauche pour 52 métiers ou qualifications.

De l'autre côté, les actifs sans qualification sont de moins en moins recherchés. L'automatisation, l'informatisation, ont fini par pénétrer dans les moyennes entreprises : elles investissent dorénavant en robots et en machines, plus en hommes. Cette nouvelle organisation du travail va de pair avec un nouveau mode de gestion de la main-d'œuvre : "la gestion à tir tendu". Pour rentabiliser au maximum leur capacité de production, les entreprises baissent leurs stocks au minimum et n'ont plus besoin d'autant de personnels stables, avec des contrats à durée indéterminée : si la demande devient forte à un moment, elles ont recours à des intérimaires. Les actifs sans qualification, mais aussi de nombreux ouvriers qualifiés, sont ainsi rejetés implacablement vers des emplois précaires ou un chômage de longue durée.

En revanche cette nouvelle organisation du travail demande beaucoup de cadres. Les grandes entreprises, depuis plusieurs années, ont développé toute une politique de séduction et d'image de marque valorisante pour les attirer. Mais les entreprises de taille moyenne, qui en ont aussi grandement besoin, ne savent pas s'y prendre. Ayant en général perdu l'habitude d'embaucher, et n'ayant aucune expérience dans le recrutement de l'encadrement, elles tombent dans deux travers.



Ou bien elles passent des annonces trop vagues que les candidats éventuels ne peuvent pas décrypter, du style "société du bâtiment leader sur son marché cherche cadre commercial très motivé" sans autre précision. Ou, à l'inverse, leurs demandes sont tellement pointues qu'elles découragent les meilleures volontés du monde car elles croisent plusieurs critères difficilement conciliables chez une seule personne : on demande ainsi un cadre marketing trilingue, maîtrisant l'informatique et meneur d'hommes.... C'est souvent ce qui se passe pour les postes d'informatique et de marketing.

Ces entreprises de taille moyenne ont d'autant moins de chances de dénicher l'oiseau rare qu'elles n'ont pas encore mis sur pied la moindre politique de gestion des ressources humaines comme l'ont fait depuis longtemps les grandes entreprises : elles proposent des salaires trop bas, sans aucune perspective d'évolution de carrière. Sans doute finiront-elles par comprendre qu'elles doivent s'y mettre. En attendant, quel gâchis !

Monique Grima

Dénicher un conducteur d'engins

La distorsion entre offres et demandes d'emploi touche presque tous les secteurs, mais particulièrement celui des biens d'équipements professionnels : dans la construction mécanique, électrique, électronique, 17% des entreprises trouvent difficilement les cadres et techniciens qui leur seraient nécessaires, 12% cherchent encore des ouvriers qualifiés. Dans le bâtiment, la situation est pire : 35% des sociétés n'arrivent pas à recruter d'ouvriers qualifiés (elles étaient 15% en 1984). Dénicher un conducteur d'engins relève de l'exploit.

D'EMPLOI NE COINCIDENT PAS

L'enseignement supérieur au pied du mur

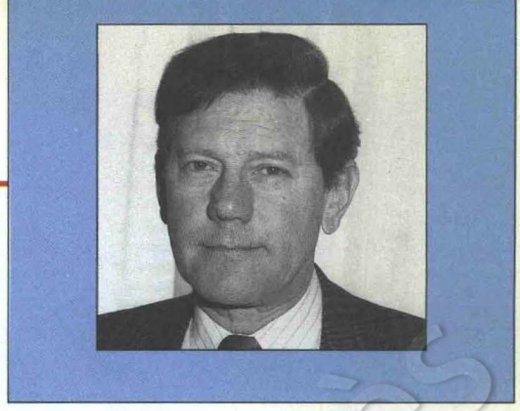

Après le PAF, le PUF -paysage universitaire français- se transforme. Allongement de la scolarité, accès massif à l'enseignement supérieur, croissance des besoins en formation, perspective 1993. Jacques Sénécat, directeur adjoint de l'ONISEP *, dresse un tableau de la situation et des évolutions en cours.

Vendredi - Dans quelle mesure l'arrivée de 80% de la classe d'âge au baccalauréat va-t-elle transformer le paysage de l'enseignement supérieur ?

Jacques Sénécat - La démocratisation se fera essentiellement à travers les baccalauréats techniques et professionnels. Ces nouveaux bacheliers ont peu à peu conquis le droit de poursuivre des études supérieures courtes dans les sections de techniciens supérieurs (STS) et les Instituts universitaires de technologie (IUT) mais aussi, longues, à l'université. Or, actuellement, ils s'y adaptent mal. Leur itinéraire ne les a pas préparés à ce type d'enseignement, très abstrait. Leur taux d'échec est élevé. L'enseignement supérieur va devoir se transformer. Il faudra multiplier les structures de mises à niveau, imaginer de nouvelles formations en continuité avec leurs parcours. Dans certaines universités, ces innovations sont déjà en route, ainsi que dans les classes préparatoires aux grandes écoles où des sections spécifiques ont été ouvertes pour les bacheliers F et G.

Comment s'organise aujourd'hui la hiérarchie des filières et des disciplines ? Est-elle adaptée ?

La hiérarchie est connue et classique. Les bacheliers des sections scientifiques, quand ils n'optent pas pour les classes préparatoires aux grandes écoles, comme c'est le cas de 46% des C, de 30% des E et de 5% des D, s'inscrivent de préférence en médecine, en pharmacie et dans le premier cycle universitaire le plus matheux, le DEUG A (sciences des structures et de la matière). Un choix parfaitement logique compte tenu de l'importance des débouchés dans le privé.



Les bacheliers économiques (série B) se dirigent de façon privilégiée vers les sciences économiques et le droit. Les littéraires (série A) se répartissent un peu partout dans les filières sans maths : lettres, arts, droit...

La hiérarchie est claire : en tête, les études scientifiques ; à l'autre bout, les sciences humaines, psychologie, sociologie ; au milieu, le droit et les sciences économiques.

On parle pourtant du retour des littéraires...

Il est encore loin d'être évident. Mais, c'est vrai, les chefs d'entreprise commencent à prendre conscience de l'importance du facteur humain dans la productivité. Ils se rendent compte que ces formations donnent des capacités d'adaptation, une souplesse de plus en plus prisée que n'ont pas toujours les scientifiques purs.

On assiste actuellement à un boum des études supérieures courtes : DUT, BTS. Mais déjà les formations longues, bac + 4, se multiplient. La croissance des besoins en formation va-t-elle se poursuivre ?

Il y a là conjonction de deux phénomènes. Les Français ont intégré le discours qu'on leur tient depuis trente ans : "Vous devez faire des études". Ils savent également que le taux de chômage est d'autant plus élevé que le niveau de qualification est faible. De leur côté, les entreprises sont de plus en plus exigeantes. Il n'y a pas si longtemps, on pouvait entrer dans une banque avec juste le bac, voire sans, et progresser grâce à la formation interne. Aujourd'hui, les banques recrutent à bac + 2. L'évolution est évidente depuis dix ans : 30.000 DUT et BTS ont été délivrés en 1977, 62.000 en 1987. On prévoit qu'entre 1982 et l'an 2.000, le nombre des salariés de niveau bac + 2 doublera, passant de 5,5% de la population active à plus de 10%. L'évolution serait exactement identique pour les salariés de niveau bac + 4. Parallèlement, la part des employés sans qualification chuterait de 56% à 32% de la population active . Toutes les études le prouvent : les besoins en main d'œuvre peu qualifiée vont régresser très fortement, ceux en ingénieurs et cadres se développer considérablement. L'université devra faire face à ces nouveaux besoins.

Quelles bonnes formations pour demain ?

Les plus généralistes. Les entreprises évoluent vers des modes de gestion intégrée, très loin de la spécialisation taylorienne de jadis. Les recruteurs cherchent des cadres et des ingénieurs capables de passer d'un secteur à un autre, à charge pour l'entreprise de donner elle-même la spécialisation dont elle a besoin.

Les formations de demain seront transversales. On raisonnera de moins en moins en terme de branche économique. Aujourd'hui, déjà, le technicien supérieur ou l'ingénieur en mécanique travaille aussi bien dans l'agro-alimentaire que dans l'industrie aéronautique, le commercial dans un hypermarché que dans la mode ou la publicité...

Et l'Europe ? Le grand marché scolaire et universitaire de 1993 va-t-il changer la donne dans notre enseignement supérieur ?

A terme, c'est inévitable. Prenez nos classes préparatoires et nos grandes écoles. Aucun autre pays d'Europe ne connaît de système similaire. Si les chefs d'entreprise de la Communauté, qui raisonnent en terme d'efficacité, jugent les élèves de telle université anglaise, allemande ou française plus opérationnels que ceux de certaines grandes écoles, la hiérarchie en sera transformée.

Un autre élément d'évolution ? La proximité. Les universités voisines des frontières, à Strasbourg ou à Nice, par exemple, vont subir une concurrence très vigoureuse de la part de leurs homologues allemandes ou italiennes qui entretiennent des liens étroits avec les entreprises. Elles devront y faire face.

Propos recueillis par
Anne Clément

* Office national d'information sur les enseignements et les professions

FISCALITE LOCALE

Les impôts gloutons

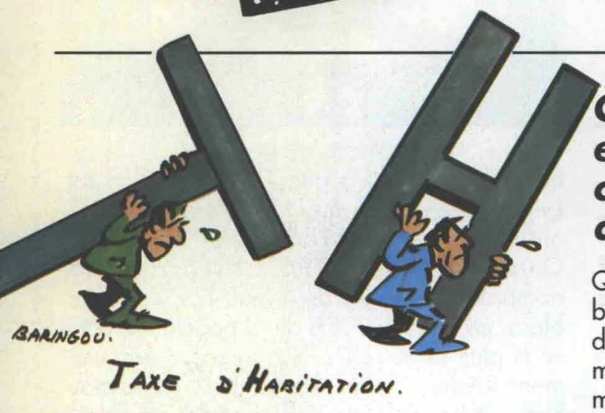

Qui peut décider d'abord de ses dépenses et examiner ensuite seulement comment il va les financer ? Les collectivités locales. Pas étonnant, dans ces conditions, que la fiscalité locale ne cesse d'augmenter.

Faut-il réduire le nombre des communes ? Le débat, déjà animé, risque de devenir encore plus vif avec une nouvelle pièce versée au dossier par le Conseil des impôts sous forme de deux gros volumes consacrés à la fiscalité locale. 800 pages adressées au président de la République, rédigées avec componction, mais 800 pages iconoclastes et explosives qui feront grincer des dents : "Seule l'évolution vers un nombre plus réduit de collectivités levant un impôt local serait de nature à préserver, voire à accroître les marges d'autonomie financière de celles-ci, tout en rapprochant nos structures de celles de nos partenaires européens."

Le train de vie des collectivités

A la base du réquisitoire, un constat : les finances locales sont de plus en plus gloutonnes. A la Libération, elles absorbaient 5% de la richesse nationale ; en 1987, 9,2%, soit 524 milliards, le tiers des dépenses de l'Etat. Alors que celui-ci cherche à freiner les impôts et à réduire son train de vie, les collectivités ignorent les économies : leurs ressources progressent plus vite que les prix.

Le mécanisme de la fiscalité locale est à l'origine de ce dérapage : les collectivités ont un privilège que leur envieraient bien des ménages : elles peuvent fixer le montant de leurs dépenses avant même de se préoccuper de leurs ressources. Comme il est toujours très agréable d'inaugurer une crèche ou une piscine et de se forger ainsi une image de bâtisseur, les dépenses peuvent continuer à augmenter indéfiniment. D'autant que, par le biais de subventions, de la dotation globale d'équipement et d'un fonds de compensation de la TVA, l'Etat aide les équipements réalisés par les collectivités proportionnellement aux montants des investissements engagés. L'Etat verse en outre une dotation globale de fonctionnement qui, en 1989, a progressé de 9,28%, deux points de plus que les ressources nettes de l'Etat.

Qui paie l'addition ? Le contribuable local, bien sûr, par le biais de la fiscalité locale directe, qui se partage en deux grandes masses : la taxe professionnelle (47% en moyenne) et l'ensemble constitué par la taxe d'habitation et les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties (48%). Sans compter plus de 40 taxes diverses sur l'automobile, les jeux et spectacles, les chiens, etc.

En fait, le contribuable local ne paie que les quatre cinquièmes de ces impôts. Car l'Etat les acquitte à sa place : il prend à sa charge 28% de la taxe professionnelle, 18% de la taxe d'habitation, 11% la taxe foncière sur les propriétés bâties. Alors que cette part de l'Etat représentait 14,38% en 1980, elle était de 21% en 1988 et de 21,58% en 1989.

Dégrèvements, compensations, partent de l'intention louable de ne pas alourdir une fiscalité locale qui s'appuie sur un nombre plus important de contribuables que la fiscalité nationale, de nombreuses personnes non assujetties à l'impôt sur le revenu en payant à l'échelon local. Ces mécanismes n'empêchent pas toutefois une très forte inégalité des citoyens devant cette fiscalité locale : dans 20% des communes de plus de 10.000 habitants, les taux de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation varient de plus ou moins 50% par rapport aux taux moyens.

De l'ordre à mettre

La régionalisation n'a pas arrangé les choses. Les cotisations prélevées au titre des départements et des régions accroissent les distorsions pesant sur les contribuables. Plus personne n'étant en mesure de savoir qui paie quoi et à qui, l'impôt local, et surtout l'impôt local sur les ménages, ne jouent plus leur rôle régulateur.

Comment le pourraient-ils, se demandent les experts du Conseil des impôts ? "L'intervention de l'Etat rendant l'imposition indolore, le montant excessif de l'impôt ne joue pas le rôle de clignotant qui devrait inciter à limiter les dépenses." En fin de compte, c'est le contribuable national qui paie.

Pourtant, note le rapport, les collectivités doivent bénéficier de ressources stables et identifiables. Ce ne sont pas tellement les impôts locaux qui sont à mettre en cause dans leur principe, même si des aménagements doivent intervenir. Mais une clarification des relations entre l'Etat et les collectivités s'impose, avec une répartition différente des impôts locaux entre les divers types de collectivités locales. La France, à elle seule, compte plus de la moitié des communes de la CEE. La régionalisation, en multipliant les centres de décision et les occasions de dépenses a plutôt aggravé la situation. En fait, il n'y a pas trop d'impôt, il y a trop de collectivités qui peuvent lever l'impôt.

La plupart des pays européens ont déjà procédé à cette réforme. Souvent de manière autoritaire, par des fusions de communes, comme dans les pays scandinaves, au Royaume-Uni et en Belgique. Des solutions plus souples ont été adoptées grâce au volontariat aux Pays-Bas, en Autriche et en RFA. En Italie et en Espagne, le nombre de communes n'a pas été modifié, mais, en Espagne, une coopération intercommunale est obligatoire.

La France a pris du retard en la matière. Peut-être parce que les élus nationaux sont souvent des élus locaux... Mais la commission des Finances de l'Assemblée nationale prépare un prérapport sur les finances locales. Le ministre du Budget étudie les différentes possibilités. Mais d'ores et déjà, on le sait, aucun grand chambardement n'est à l'ordre du jour.

M. G.



ENVIRONNEMENT

Maîtriser l'énergie

Ce n'est pas parce que l'on parle moins des économies d'énergie que la question est réglée, ou qu'elle ne se pose plus. Pierre Brana fait ici un point bien nécessaire.

"Vendredi". Quel constat peut-on établir en matière de consommation d'énergie ?

Pierre Brana. Tous les éléments sont réunis pour que se poursuive le dérapage de la consommation d'énergie que l'on observe depuis la fin de 1985. Le record historique de consommation d'énergie primaire en France établi en 1979 est pulvérisé. Si l'industrie ne consomme pas beaucoup plus qu'auparavant, le résidentiel et le tertiaire amorcent une augmentation importante et le secteur des transports explose avec près de 5% de croissance annuelle énergétique. La poursuite de ce dérapage est préoccupante pour un pays comme le nôtre qui ne parvient pas à équilibrer sa balance commerciale. Il ne faut pas perdre de vue que les pays industrialisés sont investis de responsabilités particulières puisqu'ils consomment 80% de l'énergie et provoquent la plupart des pollutions de la planète.

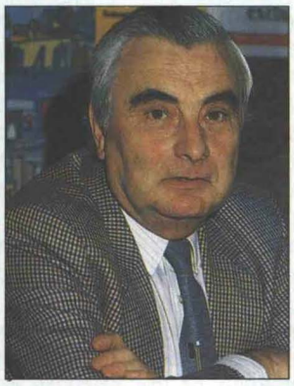

▲ *Pierre Brana, secrétaire national à l'Urbanisme et à l'Environnement. Chargé d'une mission parlementaire sur l'énergie et les déchets, il a remis son rapport au Premier ministre*

Quelles sont les conséquences d'une politique de maîtrise de l'énergie pour la vie quotidienne des gens ?

C'est très simple. L'énergie représente 9% des dépenses des ménages (13.000 francs par an en moyenne). Un gain de 10% sur ces dépenses - et ce serait un objectif modeste-, entrainerait le gain d'un point de pouvoir d'achat pour les ménages, et de plusieurs points pour les salariés aux revenus les plus modestes. Nous avons là, sans risque de relance de l'inflation, un moyen de contribuer à l'amélioration de la situation financière de tous et en particulier des plus démunis. Toute politique au service de l'environnement se révèle favoriser la justice sociale.

Quelles mesures préconisez-vous ?

Le gouvernement de Jacques Chirac a démantelé en 1987 une grande partie des moyens financiers et humains mis à la disposition de cette politique par les gouvernements socialistes. Les acteurs de la maîtrise de l'énergie sont restés depuis démobilisés. Il faut, par exemple, car ce serait un symbole fort, réactiver la recherche dans ce domaine en remotivant les grands organismes (CNRS, CEA, ...) et en mobilisant les acteurs régionaux. N'oublions pas non plus la sensibilisation du grand public par une action de fond à travers les médias et les relais traditionnels d'opinion, et surtout le rôle des collectivités territoriales, point d'ancrage naturel d'une politique de maîtrise de l'énergie et de l'environnement.

En ce qui concerne les propositions concrêtes, je distinguerai les mesures institutionnelles des mesures financières et fiscales. Il faut créer auprès du Premier ministre une mission interministérielle sur la maîtrise de l'énergie et de l'environnement. Cette mission vérifierait que les décisions interministérielles vont bien dans le sens des économies d'énergie et elle impulserait également la négociation de contrats pluriannuels avec les principaux partenaires publics. De même, il serait pertinent d'encourager des expériences de regroupement ou de fusions décentralisées des agences (ANRED, AFME, AQA*), afin de développer les synergies. Fiscalement, pour marquer la volonté politique de l'Etat, je propose de rétablir les reconductions d'impôt pour les travaux de réhabilitation thermique et de faire chuter la TVA de 18,60% à 5,50% sur quelques produits exemplaires de maîtrise de l'énergie et de l'environnement. Enfin, l'instauration d'une taxe sur les déchets pour alimenter un fonds de l'environnement et de la valorisation des déchets introduirait dans notre pays le système de "pollueur-payeur" encore trop ignoré.

Quel serait le coût de ce programme ?

L'ensemble de ces mesures coûterait en année pleine de l'ordre de 700 millions. Mais l'ensemble des taxes proposées équilibre à peu près les dépenses consenties. A coût quasiment nul, il y a donc une redistribution au profit de l'environnement et des énergies renouvelables, ce qui serait un signal important pour le grand public et les industriels.

La maîtrise de l'énergie sert l'avenir de notre pays, de notre économie, du pouvoir d'achat des ménages, mais aussi la coopération Nord-Sud puisque la contrainte énergétique apparaît comme l'un des freins majeurs au développement des pays du tiers monde. Il est temps pour les pouvoirs publics de revenir à un discours et à des pratiques novateurs et dynamiques dans le domaine énergétique et écologique. ❑

*Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets; Agence française pour la maîtrise de l'énergie; Agence pour la qualité de l'air.

Le mensuel

PASSAGES

Juillet-Août 1989



Pourquoi l'Islam fascine l'Occident

Exclusif : les femmes sataniques du Prophète par Salman RUSHDIE

Les amours palestiniennes de Genet et des autres...

L'érotisme du voile

Le fantasme du harem

Une interview exclusive de Roger PEYREFITTE

Une grande enquête chez les convertis, les pervertis et tous ceux que l'Islam fascine

EN VENTE EN KIOSQUE

Les besoins des Français en l'an 2000 :
un beau sujet de méditation pour ceux qui nous gouvernent...

Dans un rapport récemment adopté par le Conseil économique et social, Jacques Méraud, inspecteur général de l'INSEE, analyse l'évolution des besoins des Français dans les années 90, à partir des huit postes de consommation de la nomenclature INSEE : alimentation, logement, équipement du foyer, habillement, santé, loisirs, transports et télécommunications, biens et services divers.

De cette étude très fine, on peut relever quelques grandes tendances.

• La satisfaction du besoin d'emploi détermine le degré de satisfaction de la quasi-totalité des autres besoins, en tout cas ceux de biens et services marchands.

• Les observations faites sur les disparités de consommation avant et après la crise font apparaître que les potentialités de progression de la demande sont fortes pour l'ensemble "culture-loisirs-vacances", la santé, les transports et télécommunications et le logement. Les besoins en matière d'alimentation et d'habillement, mieux satisfaits, devraient relativement moins progresser.

Ainsi, dans l'hypothèse d'une évolution du volume de la consommation globale par tête de 2,5%, les taux de progression seraient de 4,6% pour les loisirs et la culture, 3,6% pour la santé, 3,4% pour les transports et télécommunications, 2,8% pour l'équipement du logement, et seulement 0,9% pour l'alimentation. Le rapport note que la hiérarchie serait la même avec une autre progression du pouvoir d'achat.

• Ces tendances générales ne doivent pas masquer les inégalités renforcées par la crise, entre les diverses catégories socio-professionnelles, les familles nombreuses ou encore les ménages touchés par le chômage ou les ménages d'immigrés maghrébins.

Un ménage de la catégorie "cadre supérieur" dépense 85% de plus par unité de consommation qu'un ménage ouvrier : c'est pour l'alimentation que la différence est la plus faible (40%) et pour l'ensemble "culture-loisirs" qu'elle est la plus forte.

• En ce qui concerne les services collectifs, une certaine insatisfaction des besoins en matière d'éducation (des inégalités notables existent toujours), de sécurité, d'environnement ou encore d'équipements de garde des jeunes enfants est fortement ressentie.

• Il ressort de cette étude, qui évoque aussi les conditions de vie des ménages, qu'il est des besoins non satisfaits, parfois importants, dans toutes les catégories de ménages. Beaucoup de ces besoins mettent en jeu des financements collectifs, par le moyen de transferts sociaux ou de crédits budgétaires. Beau sujet de méditation pour ceux qui nous gouvernent...

Soucieux d'éviter l'apparition d'une société duale, le Conseil économique et social fait un certain nombre de propositions assorties d'une réflexion sur la croissance qui, "en vue de l'amélioration prioritaire de la situation de l'emploi est un objectif majeur, source par ailleurs d'une meilleure satisfaction de tous les besoins."

LE TOURISME,

Vingt-cinq millions de touristes, dans le monde en 1950 ; trois cent soixante millions aujourd'hui, cinq cents millions en l'an 2000 : le tourisme est devenu une véritable industrie.

Les chiffres sont significatifs : avec 9 à 10% du PIB, un solde excédentaire de vingt-cinq milliards de francs en 1988 et vingt-cinq mille créations d'emplois la même année, ce secteur pèse d'un bon poids sur la balance des paiements et le marché de l'emploi (on estime généralement à un million six cent mille les emplois directs et induits du tourisme, soit cent mille de plus qu'en 1981).

La lente dégradation des résultats des dernières années rétrogradant la France, en 1987, de la troisième à la quatrième place (derrière les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie) est aujourd'hui stoppée.

Mais le tourisme français est confronté à un défi redoutable face à des comportements touristiques nouveaux et à une concurrence que le grand émiettement de la profession ne permet pas toujours d'affronter dans les meilleures conditions. Le mouvement de concentration actuel, la volonté gouvernementale, la prise de conscience des professionnels devraient cependant justifier ce jugement de Gilbert Trigano -président du "Club Méditerranée", qui développe ici sa conception de la société future- dans son rapport au Conseil économique et social : "le tourisme est l'une des chances essentielles de la France de demain."

La France a des atouts certains, encore inexploités. En partie parce que le tourisme n'est pas vraiment considéré, chez nous, comme une activité économique à part entière, même si les choses commencent à changer sous l'effet de la concurrence européenne, comme l'explique Olivier Stirn, ministre du Tourisme, dans l'entretien qu'il nous a accordé.

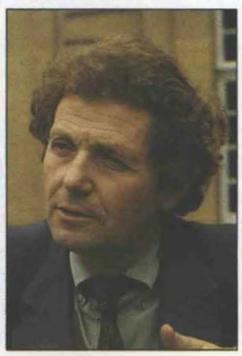

Olivier Stirn. Il est vrai que le solde de la balance des paiements se rétrecissait. Comme on ne peut attendre un développement important de la clientèle française en France, il fallait attirer à nouveau les touristes étrangers. C'est ce que j'ai fait et, depuis un an, on constate un redressement certain : pour la première fois depuis longtemps, nous reprenons des parts de marché à nos principaux concurrents. L'Espagne et l'Italie notamment. Nous nous situons au troisième rang mondial, derrière l'Espagne et les Etats-Unis.

Trois principales raisons expliquent cette situation nouvelle.

• Le triplement des crédits destinés à la promotion de la France à l'étranger ; la compétitivité, à service égal, des prix français ; une mobilisation en faveur du tourisme qui n'existait pas auparavant. Pour la première fois, il existe un ministère à part entière. J'ai réussi à rassembler les professionnels, les collectivités locales et l'Etat dans un même effort. Résultat : en 1988, la balance des paiements présente un solde positif de vingt à vingt-cinq milliards de francs. On compte vingt-cinq mille créations d'emplois. Le chiffre d'affaires est supérieur à celui de l'agriculture.

Cette progression va-t-elle persister ? Ce n'est pas certain. Il faut se battre. Les Français n'ont peut-être pas assez pris la mesure de l'importance du tourisme, eux qui croient que la France accueille un à deux millions de touristes, alors qu'elle en a reçu trente-neuf millions en 1988 !

Quels sont vos principaux axes d'action ?

Il y en a trois. J'ai déjà évoqué la promotion de notre pays ; la formation, ensuite : il faut atteindre, si possible, le meilleur professionnalisme du monde ; l'amélioration du produit touristique, enfin, sous toutes ses formes, balnéaire, culturel, rural, fluvial, de loisirs (Disneyland attirera douze millions de touristes), d'affaires, etc.

Quelles sont nos faiblesses ?

Elles résident essentiellement dans la trop grande dispersion des organisateurs de voyages. Je réunis tous les mois un comité composé de représentants des principales



agences de voyage et organismes de transports pour travailler au regroupement des entreprises de tourisme.

En outre, il faut renforcer la formation des professionnels ; je vais prochainement signer une convention avec Lionel Jospin pour créer notamment une formation bac + 5. De même, il faut améliorer la connaissance des langues étrangères.

En résumé, beaucoup de travail encore mais des perspectives encourageantes...

Je pense que 1989 sera la meilleure année qu'on n'ait jamais connue. Le solde de la balance des paiements devrait présenter un bénéfice net de trente milliards de francs et trente mille emplois auront été créés. Une industrie du futur est en train d'émerger. Cette idée fait son chemin parmi les professionnels, mais pas encore assez dans l'opinion publique.

L'Acte unique est aussi un très bon vecteur de développement. D'abord parce qu'il pousse au regroupement. Je pense à l'accord signé récemment entre "Nouvelles Frontières" et le "Club Méditerranée", que j'approuve entièrement. Mais aussi parce que la France a l'atout supplémentaire d'être un carrefour en Europe. De nombreux touristes s'y rendent pour de courts séjours. Cela permet un taux élevé d'occupation des équipements.

Et puis, le tourisme est une extraordinaire manière de faire l'Europe. Il permet un brassage inouï, une connaissance réciproque : nous recevons chaque année dix millions d'Allemands, sept millions de Britanniques...

Alors qu'ils ne l'avaient encore jamais fait auparavant, les ministres européens du tourisme se sont rencontrés trois fois en 1988, et à peu près autant cette année, pour tenter d'élaborer une politique européenne et faire de 1990 l'année européenne du tourisme.

Face à ce développement du tourisme commercial, quel est l'avenir du tourisme social ?

Cette question est tout à fait d'actualité. Il est exact que cette forme originale de tourisme français, né de la Résistance, se heurte à certaines difficultés. Mais j'ai la ferme volonté de relancer ce secteur, qui compte près de huit cent mille lits, et qui répond à la demande de nombreux Français.

Je ferai prochainement une communication au Conseil des ministres sur ce sujet. Je proposerai trois séries de mesures pour donner un nouveau départ au tourisme associatif : la rénovation d'une partie des équipements, le renforcement des chèques-vacances et une certaine mise en ordre des associations de ce secteur, dont les potentialités doivent être rationalisées. C'est une action importante à mener pour permettre à un nombre grandissant de Français de prendre des vacances, même s'ils n'ont pas de hauts revenus. Je porte une grande attention à ce dossier.

La semaine du 10 au 17 juillet sera-t-elle aussi difficile que certains le prétendent ?

A Paris, en temps normal, le taux de remplissage des hôtels, en juillet et août, est de 50%. Cette année, la célébration du bicentenaire de la Révolution française attirera, bien sûr, un très grand nombre de touristes, mais il est encore possible de trouver des chambres, même aux alentours du 14 juillet. Seuls trois jours seront très chargés. Vous savez, cela arrive une fois tous les cent ans ! Ce qui me paraît plus important, sur le plan touristique, ce sont les retombées que nous en retirerons à long terme. Il est évident que le bicentenaire contribue à faire parler de la France et qu'il accompagne une évolution favorable. Autant d'éléments positifs qui devraient nous permettre d'accueillir dans les meilleures conditions un nombre toujours plus grand de touristes du monde entier.



Dossier préparé par Ghislaine Toutain



Gilbert Trigano : vivre pleinement sa vie

Vendredi. Comment ont évolué, au fil des années, les comportements en matière de loisirs ?

Gilbert Trigano. Les vacances ont été inventées en France, en 1936, avec la création, par le gouvernement de Léon Blum, des congés payés. C'est une différence essentielle avec les pays anglo-saxons qui privilégiaient les loisirs de fin de semaine. Notre pays a aussi un acquis spécifique, celui d'avoir créé avant tout le monde une approche particulière du temps des vacances.

Mais, en cinquante ans, le monde a évolué. Les Anglo-Saxons aspirent de plus en plus à de vraies vacances, les Français, de leur côté, appréhendent même le temps des loisirs.

Aujourd'hui, le tourisme s'élargit à l'ensemble du temps libre, qui s'est considérablement développé : en 1936, le temps légal de travail représentait 26,4% de la vie. Il en représente à peine 10% actuellement. Moins même, si on considère que le temps de formation est pris sur le temps légal de travail. Et chacun sait que la formation est d'autant plus efficace qu'elle se déroule dans un lieu qui n'est pas le lieu de travail habituel.

Un autre type de société est en train de naître sous nos yeux...

Tout à fait. On peut imaginer que, dans cinquante ans, en 2039, compte tenu des outils qui seront en notre disposition et de l'évolution industrielle, qu'il existera des endroits où, à la fois, on vivra, on travaillera, on apprendra et on se détendra. Les gens d'aujourd'hui ne verront certainement pas la concrétisation de cette idée un peu futuriste d'une "station de vie intégrée".

Mais c'est ce vers quoi il faut tendre, et c'est ce à quoi je travaille. Je crois que la vie doit être plus agréable ; la circulation automobile, les trajets deviennent insupportables. D'ailleurs, je constate, à travers l'expérience du Club Méditerranée, que les gens présentent des maux qui n'existaient pas auparavant : ils sont moins fatigués physiquement mais beaucoup plus nerveusement. Il faut donc que ce temps de loisir, dont la demande est de plus en plus pressante, soit un temps de plénitude et d'épanouissement personnel.

Tout le monde n'a cependant pas encore accès à ces loisirs diversifiés et répétés au cours de l'année...

Je crois que la collectivité a une véritable responsabilité en ce domaine. Elle a le devoir de trouver le moyen de permettre à chacun d'y accéder, en intensifiant l'aide à la personne. Comme elle a reconnu le droit à la formation permanente, pour tous, elle doit reconnaître, pour, le droit à vivre pleinement sa vie.

▼ *Le "Paris-Côte d'Azur" du 3 août 1936*



LE SOMMET DE L'ARCHE

Quand les riches tendent la main aux pauvres

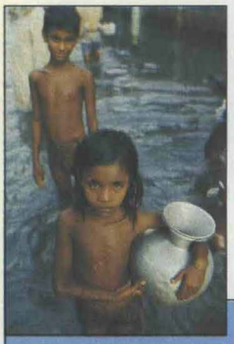

Ils sont sept : USA, Canada, Japon, Royaume-Uni, France, Italie, RFA. Du 14 au 16 juillet, les pays les plus riches du monde se pencheront sur le sort des plus déshérités. Environnement, dette, Bengladesh seront tour à tour abordés. Cela se passera à l'Arche de la Défense.

Lettre ouverte aux dirigeants des principales puissances industrielles pour l'annulation de la dette

Depuis de trop nombreuses années le monde vit une situation irréelle : les pays pauvres financent les pays riches, le Sud subventionne le Nord. Chaque année, les pays pauvres remboursent beaucoup plus que les pays riches ne leur prêtent.

Aujourd'hui, la France célèbre le bicentenaire d'une Révolution qui a aboli les privilèges et consacré une nouvelle conception de l'être humain. "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit".

Mais aujourd'hui, aussi, la dette est une chape de plomb qui étouffe le développement du tiers monde. Elle anéantit les sacrifices consentis par les populations les plus pauvres. Elle menace la démocratie en exacerbant les tensions sociales.

N'est-il pas paradoxal que des nations aussi riches que l'Argentine et le Venezuela, produisant et exportant bien plus de richesses qu'elles n'en importent et n'en consomment, soient contraintes à des mesures d'austérité poussant leurs peuples à l'émeute ?

Que dire de la misère, plus grande encore, des pays dépourvus de ressources naturelles ou énergétiques ?

Une telle situation n'est ni acceptable, ni tolérable. Le 14 juillet se tiendra à Paris le sommet des sept pays les plus industrialisés qui sont aussi les plus grandes démocraties de la planète. Vingt-trois chefs d'Etat du tiers monde ont également répondu à l'invitation de la France. Nous lançons un appel solennel pour que, deux cents ans après la prise de la Bastille, soit repris le message de liberté et de fraternité qui reste celui de la Révolution française.

Depuis son appel de Mexico, le 20 octobre 1981, où il a dit aux peuples qui souffrent "Courage" ! La liberté vaincra !", le président François Mitterrand a multiplié les initiatives.

Depuis huit ans, il œuvre pour qu'une part croissante de la richesse nationale soit consacrée à l'aide au développement et que la France continue à donner l'exemple en ce domaine.

A Toronto, il y a peu, il a proposé des moyens concrets pour que les grands pays industrialisés réduisent la dette des pays les plus pauvres. A Dakar, plus récemment encore, il a annoncé que la France annulerait purement et simplement, cette dette.

Telle est la voie qui doit être suivie. C'est de l'intérêt de chacun. C'est un impératif moral pour tous.

Nous lançons donc un appel pour qu'en cette date du bicentenaire de la Révolution française, vous puissiez, mesdames et messieurs les chefs d'Etat des grandes puissances industrielles, vous engager résolument dans un processus de réexamen et d'annulation de la dette du tiers monde.

Pour l'annulation de la dette,
Mouvement de solidarité avec le tiers monde

En l'espace d'un an, tous les grands de ce monde se sont penchés sur la dette des pays du tiers monde, qui atteint aujourd'hui 1.300 milliards de $, tous pays confondus.

Au sommet de Toronto (6 juin 1988), la France prit l'initiative de réduire la dette des pays les plus pauvres (moins de 500 $ de revenu annuel par habitant). François Mitterrand a annulé le tiers des échéances dues à la France par une quinzaine de pays. La RFA et la Grande-Bretagne ont allégé le remboursement de leur dette en rabattant de 3,5 points leurs taux d'intérêt. Trois mois plus tard, le Mali était le premier pays à en bénéficier.

Le 10 mars 1989, Washington présentait le plan Brady. Pour la première fois les autorités américaines parlent de réduction de la dette. 39 pays sont éligibles à la négociation Brady. Parmi eux, le Mexique, le Venezuela, les Philip-pines... Les négociations avec le Mexique (100 milliards de $ de dette) devraient aboutir avant le sommet de l'Arche pour preuve de la bonne volonté des USA.

Le 24 mai dernier, au sommet des pays francophones de Dakar, François Mitterrand a déclaré : "J'ai décidé de demander à mon gouvernement de soumettre au Parlement un projet de loi annulant purement et simplement la totalité de nos créances d'aide publique au développement sur trente-cinq Etats africains et cela inconditionnellement. Cette mesure prendra effet en principe au 1er janvier 1990." Cette initiative unilatérale porte sur 16 milliards de francs, soit 42,5% de la dette totale de ces trente-cinq Etats africains envers la France (soit près de 2 milliards de $). Cette décision de première importance est capable de "changer les perspectives de développement des trente-cinq pays les plus pauvres", dixit Jean-Michel Charpin, économiste.

Au sommet de l'Arche, il s'agira de réduire la dette des pays à revenu intermédiaire (à partir de 500 dollars de revenu annuel par habitant). Il s'agit donc d'une nouvelle catégorie de dette. A titre d'exemple, cette dette privée représente les 4/5e de la dette totale contractée par les pays d'Amérique latine.



Un projet français pharaonique contre les innondations ▲

La réduction de cette dette privée passe par un accord avec les grandes banques créditrices. La Banque mondiale et le FMI sont au centre d'un fonds de garantie. 25% des sommes prêtées par le FMI alimenteraient ce nouveau fonds. Banques privées et pays endettés négocieraient une décote des dettes contractées. Les créances ainsi transformées seraient assurées par l'argent du fonds. Ce dispositif permettrait de garantir totalement les sommes prêtées, et, partiellement, leurs intérêts. "Les banques auraient dès lors un nouveau papier garanti, mais perdraient de l'argent, proportionnellement à la décote consentie", souligne Claude Cheysson, ancien ministre des Relations extérieures de la France. La balle se trouve donc dans le camp des établissements financiers. Faire en sorte qu'ils se rallient à ce dispositif sans trop rechigner ne sera pas aisé.

Au sommet de l'Arche, il ne devait pas être uniquement question, selon ses organisateurs élyséens, d'initiative économique. L'impulsion politique ne sera pas absente des débats. La France donnera le "la" en proposant un projet pharaonique, visant à sortir le Bengladesh de la spirale du sous développement due, en grande partie, aux cataclysmes naturels qui le frappent (inondations, cyclones). L'initiative française repose sur la construction de 2.500 kilomètres de digues, destinées à contenir les eaux du Gange et du Brahmapoutre. C'est à la Banque mondiale qu'il incombera probablement de gérer ce projet qui, sans l'intervention française, n'aurait jamais vu le jour.

Marie-Agnès Combesque

Quinze heures d'entretien et vingt et un accords

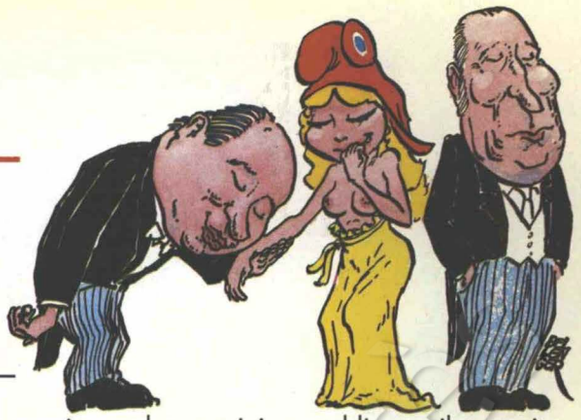

Il a bien sûr été question du désarmement, des conflits régionaux. Mais une grande part des conversations a été consacrée aux relations bilatérales (commerce, investissements, coopération) et particulièrement aux relations culturelles.

Il sera forcément question des dernières propositions en matière de désarmement et de conflits régionaux (au Liban en particulier). Mais l'ordre du jour devrait réserver une large place aux relations bilatérales, à la réduction du déficit de nos échanges commerciaux, à la protection et à l'accroissement de nos investissements par un accord intergouvernemental, à l'approfondissement de la coopération scientifique et technique. Toutefois, ce sont les relations culturelles qui devraient bénéficier des conséquences les plus immédiates et concrètes. En effet, seront signés un accord-cadre, un texte créant des centres culturels et un autre consacré aux échanges de jeunes. Traditionnel ? Secondaire ? Certes non !

Un important accord-cadre

Lancées à la mort de Staline grâce à une volonté politique commune, développées à la faveur de la détente, les relations culturelles franco-soviétiques vont recevoir le cadre juridique que la France avait dû refuser en 1956 et que les Soviétiques avaient fini par ne plus réclamer. Les uns ne pouvaient accepter la fixation de pratiques conditionnées par la lourdeur administrative et la rigidité idéologique d'un système en quête de reconnaissance, les autres avaient compris le parti que l'on pouvait tirer de la dissymétrie de ces systèmes. L'accord-cadre, loin de se borner à figer des procédures bien rodées, des types et des volumes d'échanges, veut permettre des contacts décentralisés. Les gouvernements leur apporteront soutien moral et aide financière, assureront, à long terme, continuité et équilibre entre les deux pays mais aussi entre les domaines et les genres. L'innovation majeure concerne la création, sur une base de réciprocité, de centres culturels. Certains pays de l'Est et l'Inde l'ont déjà fait, les Etats-Unis et la RFA ont signé des accords en ce sens. Pionnier des relations culturelles avec l'URSS dans les années 60, champion de la décennie 70, la France, premier Etat occidental à implanter un centre culturel en RDA, et présent de longue date dans différents Etats socialistes, ne pouvait tarder à en saisir l'opportunité, l'URSS ayant enfin accepté le principe de centres dirigés par des étrangers et accessibles sans restrictions aux citoyens soviétiques.

Une volonté partagée

On doit cette série d'accords à la détermination française de donner à la culture la place qui lui revient, dans notre pays (celle d'un impératif) et à l'extérieur. En effet, la France a su se doter d'un puissant appareil, "cette première multinationale culturelle de la planète" que saluait récemment Thierry de Beaucé. Mais cette ténacité eût été infructueuse sans les changements que Mikhaïl Gorbatchev a autorisés, voire amplifiés, en URSS. Subissant la double pression de son intelligentsia et des gouvernements étrangers, eux-mêmes auguillonnés par leurs opinions publiques, il pouvait arguer des engagements souscrits par l'URSS à la CSCE et de l'évidente aberration de l'isolement à l'heure du développement des communications. Ces accords culturels complètent l'offensive de charme gorbatchévienne. Grâce à eux, l'URSS devient un pays semblable aux autres, et cherche à obtenir l'aide internationale dont elle ne peut se passer. Dans une optique plus large, ce nouveau tour des relations culturelles s'inscrit dans la ligne de la "maison commune européenne" évoquée pour la première fois à Paris en octobre 1985 par Mikhaïl Gorbatchev, à laquelle François Mitterrand a répondu : "pour nous attaquer à une forme de construction de l'Europe, de part et d'autre de la division actuelle, recherchons des thèmes qui échappent à l'impératif politique, diplomatique et, il faut bien le dire, militaire, pour meubler la maison commune".



▼ *Orly, 4 juillet 1989, 11h59.*

Objectifs : changements

Jack Lang a rappelé dans "Les Nouvelles de Moscou" que le "changement des mentalités était une affaire culturelle." La diffusion large d'informations sur tous les aspects de notre culture dont les Soviétiques sont demandeurs, peut aider les changements. Ces relations sont aussi de nature à améliorer notre image en URSS. Si l'on se fie au sondage des "Nouvelles de Moscou" du 28 juin, les seuls auteurs français connus sont morts au XIXe siècle, la légèreté nous caractériserait et nous ne serions capables que de produire des cosmétiques. Il est vrai que, si Dior et Cardin ont des boutiques de luxe là-bas, Burda (RFA) y tire une revue à 1,6 million d'exemplaires, et que, si le très renommé Institut des langues étrangères s'appelle Thorez, Togliatti prête son nom à une usine géante.

La puissance attractive de notre culture est un atout majeur. On peut espérer que les trois accords signés permettront à nos relations culturelles d'atteindre un nouveau degré de développement et d'harmonie. La pluralité est aussi partie intégrante de notre culture et les Soviétiques sont en quête d'une diversité qu'une longue et violente volonté d'uniformisation avait tenté d'étouffer. De plus, la culture pouvant rapprocher les deux parties du continent, ce n'est donc pas la surestimer que de lui consacrer tant d'efforts, y compris dans les rencontres au sommet.

Christine Marand

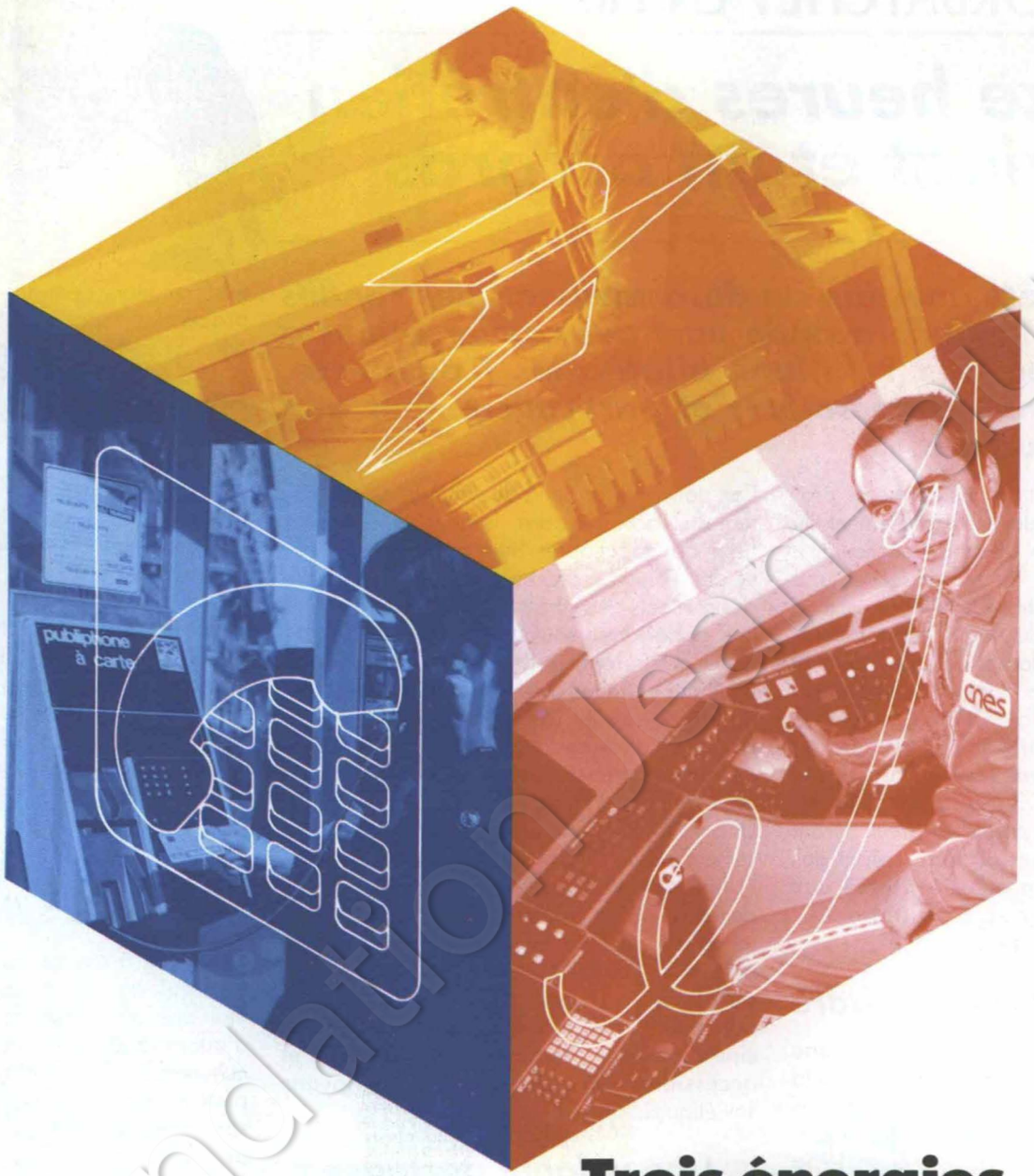

Trois énergies face à l'avenir.

L'énergie, c'est le moteur de toutes les ambitions. Aujourd'hui les énergies conjuguées des hommes des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, représentent un des plus forts potentiels de passion dont une nation puisse rêver.

Riches de leurs succès et de leurs expériences, nos hommes sont un des atouts les plus sûrs de la France dans le monde pour la communication.

Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace

artus

Coll. Fondation Jean-Jaurès

LA SECURITE DE TOUS CET ETE



Opération lancée par Michel Delebarre, Pierre Joxe et Georges Sarre, et les responsables de Renault, Peugeot, Citroën, Elf, Antar et Uap.

Le but : lancer la grande campagne "faisons la route ensemble" relayée par l'ensemble des médias. Avec des recommandations du genre : "Je ne bois pas d'alcool avant de conduire - J'attache ma ceinture de sécurité - Je respecte la limite de vitesse - Je respecte l'arrêt aux stops et aux feux rouges". Recommandations que l'on pourrait estimer comme allant de soi mais qui ne sont pas toujours observées. Ce pacte de la route, ou les dix commandements de la bonne conduite, a été diffusé à dix millions d'exemplaires.

Mais si le premier grand départ s'est à peu près bien passé, restent ceux des 13 et 30 juillet...

Un autre aspect non négligeable de cette action d'envergure est d'entendre Raymond Lévy, de la Régie Renault, déclarer : "Si perfectionnée soit-elle, la voiture n'est qu'un instrument -et non une arme- entre les mains de l'homme", relayé par Jacques Calvet, de PSA, qui note de son côté : "La voiture, moyen de liberté, ne doit pas devenir cause de destruction et de malheur".

La police et nos loisirs

L'été, période des grandes transhumances, est aussi le moment où les rues se vident, où les voisins se dispersent... Il était donc normal que le ministère de l'Intérieur rappelle l'action des forces de police pendant cette période. Car non seulement la police nationale (épaulée par la gendarmerie) fait observer la réglementation sur les routes, mais elle assure également la sécurité des citoyens en mer, sur les plages et dans les villes.

Pour la saison estivale 1988 on a enregistré : 2.563 sauvetages de baigneurs ; 12.270 interventions au profit de navigateurs en difficulté ; 95.049 actes de secourisme de toute nature et 1.586 recherches d'enfants égarés.

Il faut également songer à ceux qui n'ont pas la chance de partir. Sur le site de la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, Pierre Joxe a visité les différents ateliers rappelant les activités proposées aux jeunes dans le cadre des opérations de "Prévention été". Destinées à prévenir la délinquance, ces actions sont conduites dans les lieux sensibles. Parmi les activités proposées, nous avons remarqué le tir à l'arc, à la sarbacane et au pistolet, l'apprentissage de la conduite moto et voiture. Actions d'autant plus efficaces qu'elles se déroulent avec l'appui d'associations. En 1988, 121 fonctionnaires de police ont encadré 83.000 jeunes sur un total de 250.000 accueillis dans ces centres en collaboration avec les municipalités et le concours de la Délégation interministérielle. La présence de 3.500 appelés effectuant leur service national dans la police (les petits hommes verts, comme on dit) contribue aussi à donner une autre image de la police. En effet, si elle a pour missions d'assurer l'application des lois et réglements, de constater les infractions, de maintenir l'ordre public, la police joue un grand rôle en portant secours et assistance.

Claude-Emile Guérin



1789 - 1989

Emancipation de la femme ?

En 1785, la femme, muette pendant des siècles, prend la parole, malgré des préjugés millénaires. Elle ouvre la voie à son émancipation.



Avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mille ans de féodalisme s'écroulent. L'article premier : "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit" vaut pour les hommes, comme pour les femmes, tous représentants de l'humanité. Cette humanité implique la citoyenneté, c'est-à-dire la participation "à la bonne marche des institutions". Et le régime qui priverait l'homme comme la femme de la faculté d'agir dans la cité serait illégitime. Selon l'article 16 de la Déclaration, "toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée... n'a point de constitution."

L'élection est fermée

Or, pour la femme, "l'horizon fixé par la Révolution reste un horizon". Les révolutionnaires pensent que son bonheur est lié au "bonheur domestique et aux devoirs de la vie intérieure et de la maternité." La femme ne votera pas, elle n'aura pas de fonctions publiques. En contradiction avec les Droits de l'homme, sa citoyenneté est limitée. Le législateur lui refuse un rôle dans "le cadre de la participation politique". En revanche, il lui propose sa libération personnelle.

Cette libération commence avec l'article II de la Constitution de 1791 : "La loi ne considère le mariage que comme un droit civil". Si le mariage est un contrat civil, cela implique que les parties contractantes, l'homme et la femme, soient civilement égales, cela veut dire ainsi que la nature de ce contrat suffit à créer les obligations du mariage, lesquelles ne dépendent donc plus d'un engagement sacré comme sous l'Ancien Régime. Désormais, le mariage est choisi sous certaines conditions. Si elles ne sont pas remplies, il pourra être dénoncé par l'une ou l'autre des parties. Le mariage religieux, au contraire, est un contrat qui doit admettre à l'avance des obligations non convenues. Selon la religion, on ne se marie pas pour être heureux, "mais pour fonder un foyer et se reproduire avec les prescriptions du ciel." C'est à tout cela que la Révolution soustrait les couples. Une redéfinition de la dignité du couple profite en premier lieu à la femme dont la vie sociale gravite autour du mariage et des tâches domestiques.

La discussion est ouverte

Le pouvoir de se marier en individu libre contient le pouvoir de divorcer. La loi du 20 septembre 1792 institue le divorce. Les époux peuvent notamment se séparer par consentement mutuel. "Invention révolutionnaire" importante, qui table sur la responsabilité des individus et particulièrement de l'épouse "capable de juger son mariage avec la même indépendance que l'époux." Supprimé en 1816 par la Restauration, le divorce par consentement mutuel ne sera rétabli qu'en 1975. Il aura fallu cent quatre-vingt-trois ans pour retrouver la largeur d'esprit de 1792.

Libérée dans sa vie privée, mais barrée dans sa vie publique, la femme de la Révolution choisit l'action pour s'exprimer. Elle est présente dans toutes les journées populaires, dans les tribunes des assemblées, dans certains clubs qui l'admettent et d'autres qu'elle crée. Quelques femmes deviennent célèbres comme Olympe de Gouges ou Théroigne de Méricourt. Le dynamisme du mouvement féminin affirme sa participation à la souveraineté populaire, anticipant le droit de plus de cent cinquante ans (vote des femmes en 1945).

Si la Révolution française n'a pas totalement émancipé la femme, elle a entaillé des tabous et posé des questions d'une grande modernité.

Georges Ferré

Aidons les étudiants chinois

Afin qu'ils puissent poursuivre leurs études en France, un badge est mis en vente au prix de 10 F l'exemplaire. Adresser les commandes groupées à Georges Martel - secteur jeunesse- 10, rue de Solferino 75007 Paris. Etablir le chèque à l'ordre d'Henri Emmanuelli.

Bruckner : 9e symphonie



Le plus grand chef de cette fin de siècle est Carlo-Maria Giulini. Personne ne le dit parce que l'homme est beaucoup moins soucieux de tapage médiatique que la plupart de ses pairs. Mais tout le monde le sait.
Chacun peut en tout cas le vérifier avec son dernier disque. Cette 9e symphonie est celle de l'adieu de Bruckner. Jamais, vraiment, on n'a conjugué pareillement l'énergie tellurique du compositeur, son incandescente foi du charbonnier et la terrifiante marche vers les portes de l'éternité. Avec le Philarmonique de Vienne au meilleur de lui.
Deutsche Gramophon, CD, env. 125 F., 68' 30".

Pierre-Jean Rémy : "Bastille, rêver un opéra"

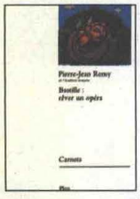

Un rêve, en effet. Le beau rêve de Pierre-Jean Rémy dure dix-huit mois, pendant lesquels il a dirigé le premier groupe de réflexion sur le projet d'un nouvel Opéra à Paris. L'enthousiasme fébrile qu'il met à toutes choses l'a conduit à s'engager à fond dans ces travaux préparatoires. Il a rencontré tout le gotha lyrique international. Il a visité toutes les salles de spectacles des cinq continents. Il a défini la mission et le fonctionnement du futur Opéra Bastille. Il a établi le calendrier de sa mise en œuvre. Et puis tout a basculé. La suite de l'opération a été confiée à d'autres.
Le récit, direct et passionné, est bien instructif. On a dit tant et tant de choses déjà sur l'Opéra Bastille. Ce petit livre aide un peu à y voir un peu plus clair.
Plon, 266 p., 98 F.

Marcel Proust : "Correspondance, t. XVII, 1918"

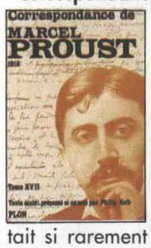

Il y a trente ans que Philip Kolb travaille à la publication de la correspondance de Marcel Proust. L'écrivain, qui sortait si rarement de sa chambre capitonnée de liège, écrivait (et recevait) un nombre considérable de lettres. Parfois plusieurs dans une seule journée, avec un même correspondant. C'est peu dire qu'elles éclairent la personnalité et l'œuvre de Proust. Surtout grâce aux annotations riches et précises qui les accompagnent.
Avec ce dix-septième volume, nous voici en 1918. Proust est à quatre ans de mourir. Plus que jamais, ses urgences sont sa maladie, l'argent et une œuvre à mener à bien. Replié sur lui-même. Ainsi, la guerre qui ravage le monde est pratiquement absente de ses lettres. Mais l'impudeur avec laquelle il s'exprime sur toutes choses est captivante. Admirable travail de Philip Kolb.
Plon, 624 p., 260 F.

Alain Vircondelet : "Le Roman de Jacqueline et Blaise Pascal"

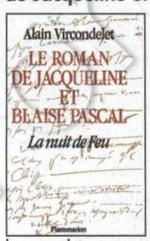

Pascal est peut-être l'auteur le plus statufié de notre littérature. Nous n'avons guère de lui que des clichés : l'enfant prodige, la machine à calculer, "Les Provinciales" et la polémique, la somme théologique des "Pensées". Mais l'homme Pascal reste un mystère : tellement de facettes à sa psychologie, autant de démarches apparemment inconciliables, une extrême mobilité en toutes choses ont régulièrement dérouté exégètes et biographes. En romancier qu'il est, Alain Vircondelet apporte sa contribution à l'explication de l'énigme Pascal. Il trace le double portrait de Blaise et de Jacqueline, sœur inséparable. Un couple hors norme. Ils s'entraîneront l'un l'autre sur les routes intrépides de l'exigence intellectuelle et religieuse. Jacqueline, au bout du compte, perd son frère en le sauvant. Faut-il préciser que l'auteur se garde de prendre la moindre liberté avec la vérité historique ?
Flammarion, 242 p., 89 F.

Elias Bredsdorff : "Hans-Christian Andersen"

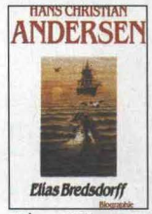

Il est la gloire de la littérature danoise, certes. Mais au-delà des "Contes", qu'y a-t-il ? Un œuvre abondant : théâtre, poésie, romans (dont "L'Improvisateur"), tout entier nimbé de féerie nordique, ouvert aux souffles de la nature, un peu prêchi-prêcha, toujours d'une sensibilité délicate. Andersen, lui, a été dans sa vie même, "Le Vilain petit canard" des "Contes". Une existence à la fois glorieuse et malheureuse. Sa propre histoire n'a pas été le conte bleu qu'il se plaisait à prétendre. Une démystification.
Presses de la Renaissance, 482 p., 160 F.

"Comment faire face", guide juridique



Dans le genre, les titres ne se comptent plus. Nombre d'entre eux sont à peine plus accessibles aux lecteurs que la matière qu'ils se proposent de débroussailler. Celui-ci est exemplaire. Il est clair, simple et concret. Il se propose d'être utile, d'abord aux plus démunis, mais il peut aider n'importe qui dans une situation quotidienne. Quatre chapitres : famille, logement et consommation, travail, justice et administration : autant de démarches précises à connaître.
Science et service-Quart monde, 224 p., 65 F.

Dictionnaire de la pensée politique



300 articles par thèmes -nationalisme, Rome, droit international, anarchisme, etc.-, une centaine de biographies -Platon, Machiavel, Proudhon, Mao Tsé Toung, Althusser...- : voici un ouvrage commode et à peu près complet. On pourra ne pas souscrire entièrement à telle présentation ou à telle définition. Mais il ne s'agit pas d'une Bible. C'est d'un livre de référence. A un prix attrayant.
Hatier, 856 p., 89 F.

BLOC-NOTES

Claude Estier

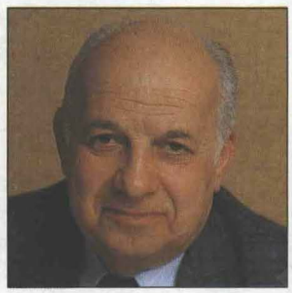

29 juin
Même les plus avertis de mes confrères journalistes politiques ne se feront sans doute jamais à ce qu'est la vie, je dirais l'essence même du Parti socialiste. Parce que le débat, si longtemps refoulé mais désormais encouragé par le premier secrétaire lui-même, s'engage un peu partout, les voilà repartis dans la caricature, tel Gérard Carreyrou dans son commentaire matinal de TF 1. N'ont-ils pas encore compris, ces doctes commentateurs, que le Parti socialiste n'est devenu, au fil des années, le premier parti de France, qu'à travers la confrontation des idées et parfois des hommes ? Une fois de plus, ils le voient divisé, déchiré, au bord de l'éclatement, et cela va sans doute les occuper pendant plusieurs mois. Je leur donne rendez-vous le 18 mars 1990, à la conclusion du congrès de Rennes : ils retrouveront ce jour-là, peut-être à leur grand dam, un parti rassemblé, prêt à de nouvelles batailles.

29 juin
Au Centre des conférences internationales, avenue Kléber, déjeuner offert par Pierre Mauroy aux socialistes européens, réunis à Paris. A ma table, l'Espagnol Enrique Baron, ancien ministre de Felipe Gonzalez, qui est proposé pour la présidence du nouveau Parlement européen ; Nicole Péry, qui en restera l'une des vice-présidentes ; Jean-Pierre Cot, à qui reviendra la charge de présider l'imposant groupe socialiste, fort de plus de 180 membres et Claude Cheysson, qui dirigera, lui, la délégation des socialistes français. Tous sont des européens convaincus et compétents qui s'impatientent devant les lourdeurs des règles communautaires. Mais ils sont plus optimistes en pensant que le groupe socialiste, où les travaillistes britanniques sont désormais les plus nombreux, va être un instrument de combat contre l'immobilisme de Margaret Thatcher.

2 juillet
Les communistes grecs ont décidé de s'allier avec la droite contre le Pasok. Embarras de "L'Humanité", qui rapporte les faits sans porter de jugement sur cette coalition contre nature. Le PC français n'en est pas encore là, mais il y a déjà longtemps que son journal consacre plus de pages à attaquer le PS que le RPR ou l'UDF.

3 juillet
"Rocard épargné", "Rocard passe entre les gouttes". Les titres de ce matin contrastent avec ceux de samedi, qui annonçaient : "Big bang au PS", "Les oreilles de Rocard vont siffler". Le fait que le comité directeur se soit déroulé dans le calme, avec des interventions de haute tenue, surprend une fois de plus mes chers confrères, qui s'attendaient à je ne sais quel pugilat. Quand comprendront-ils que... (voir plus haut).

4 juillet
Mikhaïl Gorbatchev à Paris pour la deuxième fois. C'est sa sixième rencontre avec François Mitterrand. J'ai assisté, à Moscou, à la toute première que les historiens n'ont sans doute pas retenue. C'était le 21 juin 1984, au cours du dîner de gala sous les voûtes rouge sang du Palais à facettes, au cœur du Kremlin. En réponse au toast de bienvenue que lui adresse Constantin Tchernenko, le président de la République prononce le fameux discours, dans lequel, évoquant le droit à la libre circulation des personnes, il cite le cas du professeur Sakharov, toujours exilé à Gorki. A peine le temps de la traduction, la phrase a fait mouche. A la table d'honneur, autour de Mitterrand, les visages des Soviétiques se sont brusquement renfrognés. Un seul, placé à sa droite, de l'autre côté de la table, engage avec lui une conversation animée sur un ton de grande liberté : Gorbatchev n'est encore que le numéro deux du régime, mais il se distingue déjà des autres. Le 12 mars suivant, Tchernenko meurt. Venu aux obsèques, François Mitterrand sera le premier chef d'Etat occidental reçu par Gorbatchev, qui vient enfin d'accéder au pouvoir suprême. Que d'événements depuis et que de chemin parcouru !

◆

UNIVERSITE D'ETE

31 août-3 sept. - Risoul (Htes-Alpes)

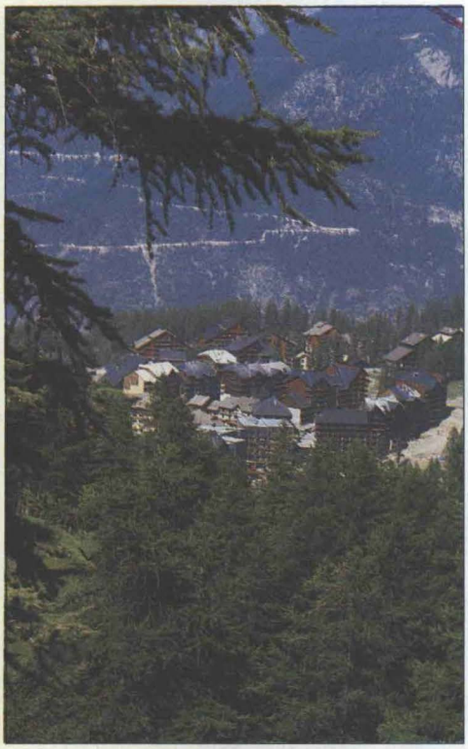

Le cycle des stages de formation sera clos cette année par une grande université d'été qui doit rassembler plusieurs centaines de participants et constituera le moment fort de la rentrée pour le Parti.

Interviendront :

jeudi 31, Alain Noël, Frédéric Rosmini, Louis Mexandeau, Lionel Jospin ;
vendredi 1er, Jean Poperen, Robert Chapuis, Jacques Delors, Claude Estier, Jean-Pierre Chevènement, Pierre Bérégovoy, Claude Evin, Laurent Fabius ;
samedi 2, Michel Sapin, Michel Delebarre, Edwige Avice, André Laignel, Louis Mermaz, Henri Emmanuelli, Pierre Joxe ;
dimanche 3, Pierre Mauroy, Michel Rocard.

Les stagiaires sont accueillis au village-vacances Léo-Lagrange de Risoul (1.850 m d'altitude) : appartements pour 2, 3 ou 4 personnes. Participation aux frais : 450 francs.
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 31 juillet.

Bulletin d'inscription
à l'université d'été de Risoul du 31 août au 3 septembre

A remplir entièrement et à nous retourner (secrétariat national à la Formation - 10, rue de Solferino, 75007 Paris). Ce bulletin est individuel. Il faut en remplir un par participant à l'université.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse exacte (écrire très lisiblement SVP) : .....
.....
Code postal : ..... Bureau distributeur : .....
Téléphone domicile : ..... Travail : .....
Age : ..... Profession : .....
Fédération ..... Section : .....

Moyen de transport utilisé pour se rendre à Risoul ?
Ci-joint : un chèque bancaire .....
un chèque postal .....
autres .....
d'un montant de 450 F à l'ordre du trésorier du Parti socialiste

Date et signature :

Vendredi

Bulletin d'abonnement
à renvoyer à
Vendredi - 10, rue de Solferino - 75007 Paris

Nom ..... Prénom .....
Adresse : N° ..... Bât/Esc : .....
Rue : .....
Commune .....
Code Postal |_|_|_|_|_| Bureau distributeur .....

Ci-joint paiement par : ❑ Chèque bancaire (à l'ordre de Vendredi) ❑ Mandat poste (à l'ordre de Vendredi)
❑ CCP n°15-221-55 X ❑ Carte de crédit..... n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

|___| abonnements à 200F =..... |___| abonnements de soutien à 500F =..... Soit au total :.....F

En direct des villes

Cherbourg :
santé, culture, cadre de vie

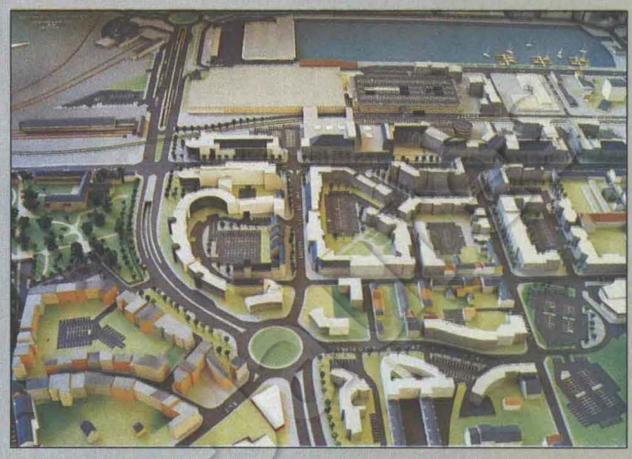

Le quartier des Bassins (maquette du projet) ▲

Ville centre d'une communauté urbaine, agglomération de 100.000 habitants, Cherbourg mise sur deux atouts majeurs pour l'avenir : la technologie et la mer



.Certaines cités se battent à grand renfort de médiatisation pour créer un pôle de technologie. Cherbourg et le Cotentin en font partie avec des implantations aussi avancées que la COGEMA à la Hague, l'EDF à Flamanville (centrale électro-nucléaire), la DCAN (Direction de la construction des armes navales) dans l'arsenal de Cherbourg où sont conçus et lancés les sous-marins de notre force navale stratégique, CMN (Constructions mécaniques de Normandie) chantiers navals où l'hélice à pas variable et les matériaux composites sont exploités, ATFH (Alcatel Thomson faisceaux hertziens) qui développe les moyens de communication de demain.
Une telle percée ne peut se dynamiser qu'avec le souci de la dimension humaine qui répond aux trois principes de la qualité de la vie : santé, cadre et environnement, loisirs. C'est pourquoi, au début de l'année, après plus d'une décennie d'efforts, Cherbourg s'est doté du centre hospitalier Louis-Pasteur, à l'architecture hardie et à la technicité très pointue, une fois le plateau médical terminé.
Après avoir sauvé les quartiers anciens, en partie livrés aux piétons, la politique architecturale de la ville s'oriente vers l'avenir avec la reconstruction du réseau routier et la mise en chantier d'une porte de ville, la zone des Bassins, trait d'union entre le centre traditionnel de l'ouest et les quartiers neufs en voie d'achèvement, à l'est. Cette zone accueillera aussi la "délocalisation" universitaire, complément nécessaire aux infrastructures de l'enseignement supérieur que sont l'IUT et l'Institut des techniques de la mer.
Enfin, Cherbourg célèbre par Demy et Prévert, par Barthes et Millet, se devait d'accèder à un niveau de culture de renommée nationale. Fer de lance de cette politique, le théâtre à l'italienne, véritable bijou décoré par Clairin, propose une programmation de plus en plus axée sur la création en partenariat. Mais le patrimoine cherbourgeois contribue aussi à cette notoriété, en particulier le port. La rade du XVIIIe est unique et la silhouette nostalgique de la gare maritime rappelle le temps des paquebots conduisant les émigrants vers l'Amérique ou ramenant les stars vers le Vieux Continent.
Cherbourg la grise, disait Hugo. Mais "Notre-Dame-des-Queens", la gare maritime, ainsi nommée par un écrivain du cru, Alexis Salatko, reste avant tout une porte vers l'avenir où la technologie et l'art de vivre pourront se conjuguer harmonieusement.

Jean-Pierre Godefroy

L'ENERGIE DE L'INNOVATION



Les entreprises compétitives misent sur l'électricité. Energie souple et facile à utiliser, elle se prête à une grande variété d'applications performantes. Electricité de France contribue à l'effort d'innovation et de modernisation des industries.

EDF
Electricité de France

Sodel conseil

coll. Fondation Jean-Jaurès